



# À SILLERY

LA REVUE



#1

DÉCEMBRE 2022

P.2 Le mot de maire  
P.3 2 ans ½ de mandat  
P.4/5 France Services  
P.6/7 Aménagement et voirie  
P.8/11 Découverte du VAE  
P.12/15 Dispositifs de vacances  
P.16 Entretien

[www.sillery.fr](http://www.sillery.fr)

# LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs

Sillerotines, Sillerotins

La période, toute particulière que nous venons de traverser, ne nous aura pas permis d'aller à votre rencontre pour vous présenter les différents projets menés par la commune depuis 2020.

Alors et en complément des autres outils de communication de la commune (le Sillery Vous Informe, le site internet, l'application pour téléphone, les affiches, les réseaux sociaux...), nous avons souhaité réaliser un nouveau magazine qui a pour objectif de vous présenter plus en profondeur les différents dossiers menés par la commune de Sillery ou d'autres acteurs.

Cette nouvelle revue doit vous permettre de mieux appréhender les enjeux des différents projets et les modalités de mise en œuvre. Elle sera aussi l'occasion de donner la parole à des acteurs et de partager sur leur implication dans notre commune. Dans ce numéro, c'est donc l'occasion de rendre hommage à monsieur Eric Guay, agent de notre commune, au service technique depuis 1987, qui depuis cet automne profite d'une retraite bien méritée.

Pour ce premier numéro, le comité de rédaction qui associe des membres du conseil municipal et des habitants, a proposé de vous présenter en particulier le « projet vélo » mené par la commune (prêt de vélo, plan de circulation, sorties...), les travaux de voiries autour de l'église menés en relation étroite avec le Grand Reims, projet qui se termine cet hiver par les plantations d'arbres et d'arbustes. Vous y trouverez également une présentation de la Maison France Services gérée par la commune depuis la rentrée de septembre ; lieu d'information, d'orientation et d'aide aux démarches administratives de toutes natures.

Comme nous l'avons annoncé en début de mandat, notre volonté est de vous inviter également à des temps de présentation et d'échanger avec les habitants de la commune sur ces dossiers. Ces temps de rencontre débiteront par la traditionnelle présentation des vœux qui se déroulera le vendredi 13 janvier où nous ferons un retour sur l'ensemble des réalisations 2022 et les projets 2023.

Souhaitons longue vie à ce nouveau magazine ! Qu'il réponde aux besoins de vous informer sur les projets menés pour l'intérêt général de la commune de Sillery et de ses habitants.

Bien cordialement

Thomas DUBOIS

Maire de Sillery

# 2 ANS ET DEMI DE MANDAT



# FRANCE SERVICES

## Les services publics près de chez vous à Sillery

### Un engagement fort de la commune pour réduire les fractures numériques face à la dématérialisation des services publics

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale s'est mobilisée pour apporter ce service de proximité à l'ensemble des citoyens de Sillery et des villages avoisinants.

Un France Services à moins de 30 minutes de chez vous, c'est la règle. La commune de Sillery, toujours ambitieuse, s'est tout de suite positionnée pour accueillir ce nouveau guichet France Services qui sera le seul au sud du grand Reims.

Accompagner localement l'ensemble de nos concitoyens

dans leurs démarches administratives quelles que soient leurs complexités est un véritable atout. Et c'est ce service qu'apportera notre commune. C'est la salle 4, rue du pressoir, qui abrite ce nouveau France Services. Des aménagements, du mobilier et du matériel informatique ont été investis conformément aux cahiers des charges de l'état.

Un nouvel agent a également été recruté pour compléter le service administratif pour permettre 24 heures d'accueil minimum par semaine au public.

Le rayonnement de ce nouveau France Services de Sillery va au-delà de notre territoire communal. Il participera et renforcera à l'instar de nos services, nos commerces, nos associations et nos manifestations à l'attractivité de notre village. Sillery un village qui a du cœur...



Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France Services ont ouvert sur le territoire français, 2379 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

### France services, qu'est-ce que c'est ?

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers, suite à la dématérialisation des services publics et la digitalisation des démarches : Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, le réseau des structures labellisées « France Services » se compose de 2379 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations. Santé, famille, retraite, droit,

logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

## France Services : pour quels services ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France Services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État :

La Direction générale des finances publiques  
 Les ministères de l'Intérieur  
 Le ministère de la Justice  
 La Poste  
 Pôle emploi  
 La Caisse nationale des allocations familiales  
 L'assurance maladie (CPAM)  
 L'assurance retraite  
 La mutualité sociale agricole (MSA).

Au-delà de ce socle de services garantis, les collectivités peuvent déployer des offres de services complémentaires. De nouveaux partenariats sont prévus par l'État pour enrichir en continu l'offre de services.

### FRANCE SERVICES Sillery

2 rue du pressoir (à côté de la salle des fêtes)  
 51500 SILLERY  
 (Parking place de la mairie)

#### Horaires d'ouverture :

lundi 10h/12h - 14h/19h  
 mardi 10h/12h - 13h/19h  
 mercredi 9h/12h - 14h/17h  
 jeudi 10h/12h - 15h/17h  
 vendredi 10h/13h - 15h/17h

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter France services Sillery par téléphone au

**03.26.07.29.17**

ou par mail à

**franceservices@sillery.fr**

Carine CHATILLON  
 Agent d'accueil



Bérengère THOUVENIN  
 Agent d'accueil

## France Services : pour quelles démarches ?

Les agents France Services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessous :

- **une information de premier niveau** (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- **un accompagnement au numérique** pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- **une aide aux démarches en ligne** (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- **des prestations de conseils** pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.



Exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

# Réaménagement du Centre Bourg de la commune de Sillery

Des études ont été réalisées en 2018/2019 sur le réaménagement du centre bourg de la commune de Sillery, sur la rénovation des voiries de «l'ancien Sillery» et le réaménagement de la place de l'église. Certains ouvrages d'assainissement datant de 1974 et des conduites d'eau datant de 1955 marqués par le temps nécessitaient d'être remplacés, également le besoin de canaliser les eaux de pluie qui par temps d'orage provoquaient des stagnations d'eau sur la chaussée (rue de l'abbé Fendler, rue de l'abreuvoir).

D'autre part la réglementation technique relative à l'accessibilité des personnes handicapées dans les établissements publics est applicable depuis le 01/07/2017. Les références législatives et réglementaires précisent que les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides, ou, à défaut présenter une qualité d'usage équivalente. En conséquence la commune de Sillery avait une obligation de réaliser des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour accéder à l'entrée de l'église.

Ces problématiques conduisaient à la mise en œuvre de travaux dont les objectifs étaient :

- Accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) à l'église
- Remplacer ou rénover les ouvrages d'assainissement et de conduites d'eau
- Gérer les eaux pluviales
- Positionner des places de parking



## Accessibilité PMR à l'église

Les travaux autour de l'église ont conduit à la réalisation de deux escaliers ainsi qu'une rampe d'accessibilité PMR avec un cheminement extérieur dont la dénivellation ne peut excéder 5% de pente et des paliers de repos. Le revêtement accessible doit être non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue.

Ces travaux représentaient une haute sensibilité archéologique : le bourg est cité depuis au moins le XII<sup>ème</sup> siècle avec une église ancienne dédiée à St Rémi et présence potentielle du cimetière paroissial autour de l'église dont l'état de conservation restait à évaluer. En conséquence et en

application du code du patrimoine un diagnostic archéologique a été émis. Une mise en œuvre de fouilles a lieu en octobre 2020, ceux-ci vont confirmer l'existence d'une partie de l'ancien cimetière. L'incidence sur le public Sillerotin reste en terme de ressenti et d'affect mais ce diagnostic ne présentait pas un intérêt majeur pour s'opposer à la réalisation du réaménagement de l'église. Le Conseil municipal délibérait en date du 08/04/2019 pour accorder une dotation, les travaux étant à la charge de la commune. L'état a subventionné à hauteur de 30%. Ces travaux ont commencé en août 2021 pour se terminer en mars 2022.

## Ouvrages assainissement et voirie

En août 2012 Sillery ancien membre de la communauté de commune Vesle Montagne de Reims intègre la communauté d'agglomération Reims Métropole. Au 01/01/2017 est créé par arrêté préfectoral une intercommunalité regroupant 143 communes appelée communauté urbaine du Grand Reims dont les compétences sont nombreuses : développement territorial, service à la population, gestion des flux (dont la voirie, la signalisation, l'éclairage public).

Ces transferts de compétences permettent aux communes d'accéder à de gros travaux de voiries financés par la communauté urbaine du Grand Reims. Ainsi ont été réalisés dans le centre de notre village depuis janvier 2021 l'enfouissement de tous les réseaux d'éclairage, le remplacement des réseaux d'eau, les travaux de réhabilitation des réseaux et de branchements très vétustes des eaux usées, des travaux de chemisage des canalisations et branchements, et la réfection et l'embellissement de la voirie. Ils concernent principalement : rue de la Barre, rue de la Croix, rue St Remi, place des anciens combattants, rue de l'abreuvoir, rue de l'abbé Fendler, rue de l'Arbalète, rue Irma Noël, rue Jeanne d'Arc. Des espaces verts et un pavage seront installés autour de l'église, des arbres seront replantés et remplaceront les arbres coupés en raison de la nécessité de réaliser la canalisation des eaux de ruissellement. Un parking de 6 places est réalisé devant l'église.

La présentation, le lancement du dossier de consultation des entreprises et la notification du marché par le Grand Reims ont été réalisés de janvier à août 2019. Le démarrage des travaux a eu lieu en janvier 2021 et la fin programmée en juin 2022.



## Préservation du patrimoine

La façade du bâtiment technique jouxtant l'église présentait différents problèmes liés à la dégradation des joints, d'effritements et de fissures nécessitant d'entamer des travaux d'entretien et de rénovation. Dans un souci de préservation du patrimoine, la commune a décidé de restaurer la façade au profit du contexte global de réhabilitation du centre bourg. La rénovation est réalisée en pierres apparentes, avec la complicité de l'entreprise, et apporte au bâtiment une touche de chaleur contribuant à l'embellissement du centre bourg.

Dans ce même contexte d'embellissement, la façade de la salle paroissiale ainsi que le mur délimitant la propriété voisine font l'objet d'une rénovation des enduits et des peintures.



# Le VAE\*, une réponse au réchauffement climatique



\*VAE : Vélo à Assistance Électrique

## LE PROJET

C'est dans le cadre d'une réflexion municipale visant à la mise en place de solutions de mobilités douces\*, portée notamment par trois élus, Nathalie Child, Philippe Potron, Jérôme Lacire, et appuyé par un collectif de citoyens engagés, que la commune de Sillery a choisi de financer l'achat de 8 vélos à assistance électrique. Cet investissement soutenu par l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) à hauteur de 70% doit permettre aux sillerotins d'emprunter gratuitement pour une

période de 15 jours un VAE, afin d'expérimenter une solution de déplacement à vélo en remplacement de leur véhicule à moteur pour se rendre sur leur lieu de travail, pour aller faire leurs courses ou pour leurs loisirs...

Ainsi, au cours de ce mois de mars 2022, une vingtaine d'habitants de la commune, qui s'étaient inscrits au préalable sur le site internet de Sillery, a pu découvrir, au cours d'une séance d'environ 1 heure 30, les différents aspects de ce moyen de locomotion.



1

## Séance découverte

Chaque séance a débuté par le visionnage de petites vidéos d'explications générales sur la thématique du VAE suivi d'un premier temps d'échanges où l'animateur et élu, Jérôme Lacire, a pu jouer de ses talents de pédagogue pour présenter le projet municipal dans son ensemble. Dans une seconde étape, les participants ont bénéficié d'un descriptif complet de ce moyen de locomotion et d'une démonstration des commandes de l'assistance électrique.

C'est avec une attention soutenue, comme on peut le voir sur cette photo, que les sillerotins qui s'étaient inscrits au préalable sur le site internet de la commune, ont écouté les consignes de Jérôme Lacire (élu chargé des associations).

Quelques minutes plus tard, tout ce joli monde est « fin prêt » à engager les premiers tours de roue pour une sortie d'initiation sur un parcours de 9 km.

2



\* La définition de la mobilité douce en matière de transports est large : elle englobe les modes de mobilité dits « actifs », qui ne font appel qu'à la seule énergie humaine (marche, vélo, trottinette...) mais aussi tout moyen de mobilité, collectif ou individuel, contribuant à une baisse des émissions de CO2. Les politiques d'incitation à ces pratiques de mobilités douces se sont accélérées ces dernières années, en particulier dans les territoires, face aux enjeux environnementaux. (Source GIEC avril 2022)

## 3

Les participants, après quelques réglages, ont pu tester cette machine, souvent toute nouvelle pour eux, sur un parcours qui mariait circulation sur route et sur chemin avec quelques petites côtes (tout de même) sur lesquelles les apprentis vélocipédistes ont pu apprécier l'aide du moteur électrique.



## Les mobilités douces : une ambition écologique qui s'impose à tous

Si l'on se réfère aux solutions très concrètes du dernier rapport du Giec\* (avril 2022), **la modification de nos modes de déplacement** représente un des axes essentiels des transformations structurelles qui doit nous permettre de réduire la demande énergétique afin de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

Le transport représente le défi écologique des nouvelles mobilités.

C'est pourquoi, il nous faut dès aujourd'hui changer nos moyens de déplacement en s'appuyant sur les différentes propositions de mobilité douce qu'elles soient collectives ou individuelles, à partir du moment où celles-ci contribuent à une baisse des émissions de CO2. On peut penser aux moyens "actifs" qui ne font appel qu'à la seule énergie humaine (marche, vélo, trottinette ...) mais

également à ceux qui peuvent contribuer à faciliter nos déplacements grâce à l'apport des nouvelles technologies comme pour le vélo à assistance électrique (*même si celui-ci n'est pas exempt de tout reproche, notamment concernant le recyclage des batteries et sur l'origine de l'énergie électrique nécessaire à leur recharge*).

Ainsi, le choix du vélo comme une alternative à la voiture fait partie des solutions d'avenir que la commune de Sillery souhaite mettre en valeur auprès de ses habitants en leur permettant de repenser leur rapport au déplacement quotidien.

Il faut pour cela disposer d'un moyen viable de déplacement, d'une bonne connaissance sur les possibilités de rejoindre son lieu de destination et enfin, choisir le trajet le plus sécurisé possible.



18 personnes ont bénéficié du prêt de vélo à assistance électrique mis en place par la commune de Sillery.

# Interview d'un précurseur

## Rencontre avec Pierre Bouyer



### **Vous utilisez régulièrement votre vélo pour vous rendre sur votre lieu de travail. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous lancer ?**

*J'ai d'abord utilisé le vélo pour me rendre sur Reims (même de nuit quand les contraintes horaires de mon travail le demandaient) comme un prétexte à me maintenir en forme. A l'époque, il y a plus de 20 ans, je partais en VTT sur un chemin de terre le long du canal, la coulée verte n'existait pas encore, pour rejoindre le centre-ville de Reims. Je prenais ce chemin pour éviter la route qui me paraissait dangereuse. Après un changement de travail vers le quartier Murigny, j'ai pu commencer à le faire plus souvent. Cela représentait un effort, sur ce vélo traditionnel, une quarantaine de minutes sur un parcours de 12 km à l'aller et autant au retour le soir... Je faisais ce trajet 2 à 3 fois par semaine, toujours par le canal.*

### **Aujourd'hui vous roulez en vélo à assistance électrique, pouvez-vous nous expliquer votre choix ?**

*Oui, cela fait 5 ans que je roule en vélo à assistance électrique et je l'utilise tous les jours. En fait, je suis passé au vélo électrique car avec mon vélo sans assistance et sur un parcours aller qui comprenait une montée (Cormontreuil), j'arrivais en sueur sur mon lieu de travail... En vélo électrique j'ai réduit mon temps de trajet. Je mets environ 25 à 30 minutes et je n'arrive plus en transpiration. Je connais d'autres personnes sur Sillery qui roulent tous les jours sur un vélo classique. Ils empruntent la coulée verte, donc un chemin plat, et leur lieu de travail se situe à proximité. Ils roulent sans forcer (20 km aller et retour) sur un parcours plat et ils arrivent dans de bonnes conditions. L'essentiel est de trouver son équilibre en tenant compte du parcours et du temps que l'on souhaite consacrer au déplacement.*

## Quels sont les éléments importants à prendre en compte si on veut s'équiper ?

*Il faut être attentif au choix de son équipement. Il faut penser à l'éclairage. Avant on disposait d'une dynamo qui frottait sur la roue et la ralentissait, aujourd'hui une roue moyeu permet d'éclairer des lampes à Led très puissantes avec feu stop à l'arrière sans effort.*

*Des sacoches sont indispensables, tout comme un bon antivol, un rétroviseur et un casque. Il faut aussi penser à de bons vêtements techniques pour pouvoir rouler en hiver...*

## Sur quel type de vélo roulez-vous ?

*J'ai d'abord eu un vélo électrique d'occasion, il datait de 2014 et sa batterie avait une autonomie de 30 km (20 km en hiver). J'avais une batterie de rechange avec moi ... Je l'ai gardé plus de 4 ans.*

*Aujourd'hui, la technologie a bien évolué sur les vélos à assistance électrique. Les moteurs et les batteries ont bien progressé et ont gagné en puissance et en autonomie.*

*Je me suis équipé très récemment d'un vélo «speedbike», toujours d'occasion, qui peut m'assister jusqu'à 45 km/h !*

## Mais avec ce genre de vélo, on ne peut plus rouler sur les pistes cyclables ?

*Effectivement non ce n'est plus possible, la réglementation est plus stricte, il faut l'immatriculer, l'assurer et on doit respecter les règles réservées aux vélomoteurs.*

## Pourquoi avoir choisi cette solution ?

*Sur les pistes cyclables, on doit utiliser un vélo à assistance électrique limité à 25 km/h, c'est-à-dire qu'il vous accompagne dans votre pédalage jusqu'à 25 km/h, au-delà l'assistance s'arrête.*

*Le facteur temps est un élément important. Je mets désormais environ 20 minutes en passant par la route départementale, contre 15 en voiture, quand tout va bien ! Le trajet par le canal me rallonge de 2 kilomètres, donc 4 kilomètres par jour, donc du temps en plus...*

*La contrainte du temps peut être un élément déterminant dans le choix du moyen de locomotion, notamment pour les familles avec de jeunes enfants par exemple.*

*J'ai utilisé les pistes cyclables au cours de mes déplacements par le passé, avec mon vélo classique et par la suite avec mon premier VAE (limité à 25 km/h). Mais aujourd'hui, j'ai fait le choix de rouler sur la route*

*car je me suis aperçu, à l'usage, que les pistes cyclables ne permettaient pas une constance, une fluidité dans le déplacement.*

## Vous pouvez préciser pourquoi ?

*Les pistes cyclables que j'emprunte sont morcelées, elles sont interrompues par les ronds-points, par des trottoirs, par d'autres routes. Elles ne sont également pas toujours bien entretenues (racines, branches) et elles sont parfois bosselées... Elles sont souvent utilisées par des piétons (zone de Coubertin par exemple).*

*En fait, si on veut remplacer la voiture par des moyens de déplacement doux, il faut que le trajet à vélo soit aussi aisé que celui de l'automobiliste.*

*C'est pourquoi j'ai fait le choix de rouler sur la route avec les véhicules à moteur et ainsi pouvoir gagner en fluidité.*

## Comment se passe la cohabitation avec les automobilistes ?

*Avec mon speedbike, quand je suis en ville, je roule à la même vitesse moyenne que les voitures. Cependant, il faut rester prudent et vigilant car tous les automobilistes ne sont pas respectueux et peuvent être agacés de se retrouver derrière un vélo.*

*D'ailleurs cela me rappelle le drame survenu il y a 11 ans sur la départementale entre Sillery et Taissy. Il est vraiment dommage que les autorités en place lors de la manifestation en hommage au cycliste décédé n'aient pas travaillé dans le sens de la création d'une piste cyclable entre Sillery, Puisieux et Taissy. Leur vision était qu'avec la création de la voie verte du canal, il n'y aurait pas de demande pour la route.*

*C'était à mon sens une vision très étriquée du problème de la mobilité, certainement due à des non pratiquants et à un manque de projection dans l'avenir, même si les sujets du réchauffement climatique et de l'usage des énergies fossiles étaient moins sur le devant de la scène à cette époque.*

*Ce sont les aménagements sécurisants pour les pratiquants qui permettent de développer l'utilisation du vélo comme outil de déplacement quotidien à l'image de ce que l'on peut trouver en Hollande : voies dédiées, parkings sécurisés, limitation de la vitesse des voitures ... En fait tout cela nous interroge sur la question de la mobilité au sens large dans un contexte compliqué où l'utilisation de l'énergie devient un enjeu central sur nos choix : transports individuels, collectifs ou mix des deux. A ce sujet, la suppression par la SNCF, en plein confinement, de l'arrêt du TER à Sillery sans information ou consultation de la population paraît aujourd'hui bien à contre temps de la question des mobilités...*

# Les dispositifs de vacances Un projet éducatif communal

Depuis 1983, les étés à Sillery sont rythmés par le ballet incessant des enfants arpentant les rues du village en chantant, en cherchant des solutions à des énigmes ou en se dirigeant vers les lieux de leurs activités sportives ou culturelles.

C'est l'accueil de loisirs qui rentre en action comme à chaque période estivale depuis presque 40 années. Tout y bourdonne d'une effervescence ludique dans une atmosphère bon enfant.

Les enfants y butinent des moments de plaisir, ils y trouvent de quoi s'enrichir et partager avec les autres.

Certains surnomment ce lieu « la Ruche », on se demande bien pourquoi...



Ce résultat est en fait, le fruit d'une **politique de vacances ambitieuse au profit de la jeunesse** qui s'est construite au fur et à mesure des années. C'est un projet éducatif qui a été voulu par les élus de la commune et qui a été porté par les agents territoriaux chargés du service à la population. Cette ambition constitue le cœur du fonctionnement de la structure d'accueil collectif de mineurs de Sillery.

En effet, accueillir des enfants de façon collective, en dehors de leur domicile familial est un acte éducatif. Ce temps de vacances participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences. Le jeune va vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente.

C'est aussi un troisième axe dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille. Il va pouvoir prendre des responsabilités, construire des relations différentes avec le village, les différents intervenants (animateurs, éducateurs spécialisés), d'autres structures (associations sportives, association de l'éducation populaire), d'autres environnements (sorties et camps) et, bien entendu, avec d'autres camarades.

## Le dispositif de vacances place l'enfant au centre du projet éducatif.

Il s'agit pour chaque enfant et chaque jeune, inscrit dans ce dispositif de vacances, de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité et la pratique d'activités de qualité. C'est aussi le lieu du développement de son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié et l'appropriation d'un esprit critique.

L'accueil de loisirs accueille les enfants tous les mercredis pendant les périodes scolaires et il est ouvert toute la journée (du lundi au vendredi) aux enfants de 4 à 14 ans de juillet jusqu'à la première semaine d'août mais également sur la période des petites vacances (février et printemps).

Dans cette tranche d'âge, chacun peut découvrir de nombreuses activités de pleine nature : VTT, tyrolienne, course d'orientation, tir à l'arc, canoë... mais également s'initier à des ateliers artistiques (musique, peinture, poterie, ...).

Pendant ces périodes de vacances, au-delà du service rendu aux familles, l'équipe d'animation a choisi de raisonner dans un fonctionnement à la semaine privilégiant les moments de vie en groupe dans un esprit différent d'une simple garderie. L'idée principale est de permettre aux enfants de vivre des moments privilégiés faisant sens et participant à la notion du vivre ensemble en s'éloignant des artifices de la société de consommation.

L'accueil de loisirs de Sillery a choisi de privilégier les activités sur le territoire de la commune ou à proximité, en investissant dans des installations et du matériel pédagogique.

Ces activités sont conduites sur les différents sites de notre territoire : bâtiments des écoles, gymnase, salle des fêtes, parc de la Vesle, site du Jardin Sauvage, coulée verte et au sein du parc de la Montagne de Reims.

L'équipe chargée de l'animation a également choisi d'investir dans les compétences des encadrants en encourageant et développant la formation et en s'entourant de personnels diplômés en escalade, poterie, vélo et canoë afin de proposer des activités de qualité.



## Où l'on peut vivre des aventures à Sillery, comme dans les romans de Jules Verne...

### LE CAMP ROBINSON

Le Camp Robinson est un espace de liberté où les enfants de 6 à 10 ans peuvent partager une expérience de vie en collectivité durant une semaine avec nuitées sous tente au plus près de la nature au milieu des arbres et des animaux (ânes, poules et moutons).

Accompagnés par des animateurs, exclusivement investis sur ce projet, les enfants construisent leurs activités et sont les acteurs de leur séjour : participation à la confection des repas avec les légumes du potager (récoltés sur place), jeux, découverte de la nature, veillées au feu de bois avec soirées contes et chants.

Le Camp est situé au cœur même du Jardin sauvage, lieu bien connu des Sillerotins et qui sert souvent d'espace de rencontres pour les manifestations du village. Il s'est enrichi au fur et à mesure des années d'emplacements dédiés tels que l'étable, le potager, l'espace cuisine, les scènes de spectacle, le kiosque, le chalet ou le poulailler. Ces installations ont été réalisées en bois dans un souci de respect des normes environnementales avec notamment la construction de 2 toilettes sèches.



## Les voyages forment la jeunesse dit le proverbe...

### LES CAMPS EXTÉRIEURS

Si l'utilisation des espaces et installations de proximités constitue une base essentielle du dispositif, les expériences à l'extérieur de la structure ne sont pas oubliées pour autant...

#### LE CAMP DU DER

Le Camp du Der est un séjour d'une semaine sous tente qui est inscrit au programme depuis de nombreuses années et qui constitue une aventure riche d'apprentissage de vie en communauté et de découvertes. En effet, ce camp permet aux jeunes de 10 à 14 ans de s'initier à la voile, au golf et à la randonnée dans un espace naturel préservé.

#### LES CAMPS ITINÉRANTS

D'autres projets ont vu le jour ces dernières années : séjours en Angleterre, à Paris, à Fort-Mahon, sur la coulée verte de la Meuse ou en camp itinérant dans le Sud de la France. Ces expériences loin de Sillery sont amenées à être renouvelées car elles sont porteuses d'enrichissements et font grandir nos jeunes.



## Et l'enfant deviendra animateur...

A partir de 16 ans, l'adolescent, qui le souhaite, peut devenir aide-animateur. Il s'engage alors bénévolement durant 3 semaines à accompagner l'équipe d'animation, ce qui lui permet de financer sa formation BAFA l'année suivante pour devenir à son tour animateur à part entière.

La construction de ce parcours est l'un des axes forts porté par le projet éducatif de la commune car il va permettre à l'adolescent qui s'engage de transmettre à son tour les valeurs qu'il aura reçues au cours de sa première expérience au sein de l'accueil de loisirs de Sillery.

Cette formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), qui se déroule à Sillery, est portée par les responsables de l'accueil de loisirs en partenariat avec des intervenants de la Ligue de L'Enseignement.



On peut noter que nombre de ces animateurs ont connu le centre quand ils étaient enfants et ils mettent ainsi à profit, au service du collectif, les expériences tirées de leur itinéraire au sein de la structure.

Cela constitue aussi, pour ces jeunes, une première expérience professionnelle.

### LE CHANTIER DE JEUNES

Tous les enfants ne souhaitent pas devenir animateurs, c'est pourquoi l'équipe d'animation propose également aux jeunes sillerotins qui le souhaitent de s'investir autrement en participant à un chantier de jeunes.

Le groupe « Chantier de Jeunes » participe à de petits travaux de jardinage, d'embellissement ou s'initie à la menuiserie avec l'aide des employés des services techniques. Ces jeunes s'engagent également dans des ateliers manuels de création artistique avec pour but la vente d'objets au marché de Sillery au bénéfice d'associations caritatives. Ils aident aussi les services techniques dans l'installation des événements inscrits au calendrier de la commune : fête du 13 juillet, brocante,...



## Des prolongements...

Le Collectif Jeunesse Engagée (CJE) : L'équipe d'animation a eu l'idée de permettre aux jeunes de s'engager en dehors du temps spécifique des vacances en les invitant à s'aventurer tout au long de l'année dans un projet plus ambitieux : créer une association ! C'est ainsi qu'est né le CJE (en 2020) avec la vocation d'agir dans la continuité des moments vécus à l'accueil de loisirs en cherchant à construire du lien, du partage et à donner du sens à des actions pérennes tout au long de l'année.

Cette association accompagne les événements du calendrier municipal (Téléthon, Campo festival, ...) mais est aussi porteuse de ses propres projets ou réflexions sur différentes thématiques avec des partenaires comme la Ligue de l'Enseignement ou les ateliers philosophiques de Mireille Dupouy, philosophe spécialiste de l'enfance.

## Les associations sportives

Il est à noter que de nombreuses associations sportives ou sections sillerotines sont nées des initiatives des dispositifs de vacances. En effet, c'est suite à la création d'activités mises en place pendant les vacances que des associations telles que le canoë, la course d'orientation ou l'escalade ont vu le jour.

Ainsi on peut mieux saisir la pertinence des choix de l'équipe d'animation qui a permis de créer des activités pérennes dans un esprit de continuité à l'échelle de la commune et à destination de tous les Sillerotins.

Ces dernières années les associations sillerotines sont restées des partenaires actives du projet éducatif de la commune.



## Quelques chiffres...

Cet été 2022, le dispositif de vacances a comptabilisé l'inscription de 215 enfants de 4 à 14 ans sur les 4 semaines, ce qui représente l'équivalent de 490 semaines.

Le Camp du Der a accueilli 42 enfants, le Camp Robinson 48 enfants et le Chantier Jeunes 30 adolescents.

68 enfants se sont inscrits pour 1 semaine, 92 pour 2 semaines, 38 pour 3 semaines et 17 pour les 4 semaines.





# Entretien avec Éric GUAY

Salarié de la commune de Sillery

C'est assis devant l'espace qu'il m'attend, cherchant « le frais » en ce 13 juillet très chaud.

Ce soir, il est en vacances, il part bientôt en Bretagne.

Il ne sait pas trop pourquoi il est là, mais il va se prêter au jeu de l'interview, et se livrer petit à petit.

Il reconnaît qu'il ne parle jamais de lui et n'est jamais pris en photo. Il ajoute qu'il n'est pas toujours sûr de lui et a souvent peur de mal faire.

Difficile à croire quand on est en face de ce géant d'1m90 à la carrure imposante !

On le surnomme Gus depuis le collège, il ne sait pas trop d'où ça vient. Il a grandi à Sillery, mais est natif de Pompey (et pas Pompéi) en Meurthe et Moselle.

C'est le 4<sup>ème</sup> d'une fratrie de 6 enfants, il est né le vendredi 13 avril 1962, il a épousé Evelyne le 14 avril 1990 et a deux enfants Erika et Gwenaël (dit Boubou).

Au lendemain de la guerre d'Algérie, ses parents, deux figures locales, sont venus travailler sur la base américaine de Toul-Rosières en Meurthe-et-Moselle, puis le travail les a amenés en 1967 à Sillery, d'abord au service des eaux puis à la sucrerie.

Eric a grandi au village. Après son service militaire, il a fait plein de petits boulots : dont les campagnes sucrières. Avec ses copains, il était bénévole : « il y avait un bon groupe de jeunes ».

Dans les années 80, il jouait au volley

et au foot dans l'équipe de la sucrerie : « c'est nous qui avons semé pour faire le terrain de foot ».

Il a joué dans l'équipe de volley de l'AC2S quand l'équipe de « filles » s'est créée.



« Le premier match, on perd le 1er set, les filles sont allées se rhabiller !!! ».

Ce sont de bons souvenirs !

Jacques Douadi l'a embauché en saisonnier pour nettoyer les caniveaux puis il a été titularisé en octobre 1987 : dans un premier temps comme O EVP (Ouvrier d'Entretien de la Voirie Publique) et il est devenu de plus en

plus polyvalent.

Les missions ont changé, ce n'est plus comme avant : on ne fleurit plus. Sans les pesticides, les mauvaises herbes repoussent vite. C'est difficile de faire comprendre aux gens que « la mauvaise herbe, ce n'est pas grave »

Il reconnaît avoir eu de bons contacts avec ses collègues : il pouvait discuter cuisine avec Marilynne, Christelle, « les filles » : Angélique, Carine...

« Mais ce n'est plus la même ambiance, le covid a un peu tout gâché ».

Là maintenant, il a hâte de partir, ses genoux lui font mal, il a envie de se faire opérer, d'en profiter avec Evelyne qui sera à la retraite à la fin de l'année.

« On mène une vie de fous, j'ai repris le jardin de mon père, je veux plus de temps et je veux soigner mon genou. »

« Je ne me projette pas encore, et ne sais pas si ça va me réjouir, mais les contacts avec les autres vont me manquer.

Et quand on me dit : « tu reviendras à l'atelier ! », je ne suis pas sûr, pas tout de suite...

Un grand merci à Eric pour ce moment de partage. Nous sommes certains qu'il ne manquera pas de venir nous revoir lors des temps de convivialité du village pour aider ou simplement profiter.

Bonne retraite, Eric !

NDLR : Eric est en retraite depuis le 1er octobre 2022



Mairie de Sillery  
Place de la mairie  
03 26 49 10 04  
[mairie@sillery.fr](mailto:mairie@sillery.fr)

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Thomas DUBOIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

Nabil SBAÏ, Nathalie CHILD, Isabelle MARQUES-PACHECO,  
Philippe POTRON et Reynald CHILD

Parution  
semestriel

